

Entretien avec Mohamed Najib Boulif, ministre délégué en charge du Transport et de la logistique

**Réforme du transport routier de voyageurs
«Nous voulons un deal win-win, mais des choix politiques s'imposeront»**

Le ministre, qui rencontre deux fois par mois les professionnels, estime qu'il est propice de lancer, cette année, la réforme en se basant sur un contrat programme. Il espère une entente sur l'ensemble des volets. A défaut, il prévient que le processus sera de toute façon enclenché.

Le Matin : Vous avez proposé aux transporteurs routiers de voyageurs une réforme progressive dans le cadre d'un contrat-programme. En quoi consiste au juste votre démarche ?

Mohamed Najib Boulif : Il faut dire que depuis la réforme du transport routier de marchandises en 2003, un grand travail a été effectué. Nous avons essayé de trouver des solutions d'entente pour réformer le transport routier de voyageurs. Monsieur le ministre, Aziz Rabbah, a ouvert un dialogue depuis qu'il est arrivé au ministère. Nous pensons que les débats qui ont émergé ont permis de mûrir les réflexions de tout le monde, aussi bien les professionnels, que les syndicats et le gouvernement. Nous pensons qu'il est propice en cette année 2014 de lancer ce programme de réforme en se basant sur un contrat programme qui soit accepté par l'essentiel de la profession.

Pour cela, nous avons, depuis notre arrivée au ministère du Transport, entamé une discussion ouverte avec les membres de la profession et nous pouvons dire que cette démarche nous a permis de rapprocher les avis sur les grandes orientations de cette réforme. Maintenant, nous sommes en train de réfléchir sur les différents axes du contrat programme.

Nous nous réunissons une fois par quinzaine, que ce soit au niveau de la commission nationale qui travaille sur la réforme, ou en commission technique pour tenter de répondre à un certain nombre de problèmes d'actualité qui ne peuvent attendre le contrat programme. Nous sommes tous conscients - gouvernement, professionnels et représentants des transporteurs - que cette réforme est nécessaire et qu'il va falloir la mettre en œuvre. Et pour contractualiser cette relation, le contrat programme doit sortir dans les prochains mois. Bien évidemment, nous nous mettrons d'accord sur l'essentiel et, bien sûr, pour les points sur lesquels nous ne pouvons pas à la limite nous mettre d'accord, des choix politiques s'imposeront.

Vous rencontrez régulièrement les représentations syndicales du secteur. Quelle est l'adhésion des professionnels à votre vision de la réforme ?

Je peux vous dire que les professionnels sont bien conscients de la



Mohamed Najib Boulif assure que le système des agréments cédera la place à des cahiers des charges pour en finir avec la rente.

nécessité de se mettre d'accord sur une réforme qui sortira le secteur de la situation dans laquelle il se trouve. Une situation où les agréments, tels qu'ils sont octroyés actuellement, doivent céder la place à des cahiers des charges. Nous devons travailler dans la trans-

«Pour Boulif, diminuer la charge de la compensation pour un certain nombre de produits, impactera certainement la rentabilité de plusieurs entreprises de transport de marchandises.»

parence totale et garder à l'esprit que la réforme de cette activité doit être un deal gagnant-gagnant, permettant d'améliorer les avantages actuels et d'atténuer les inconvénients. Le but ultime étant de garantir plus de sécurité routière et plus de professionnalisme, c'est-à-dire permettre l'accès à la profession à partir d'un certain nombre de critères, qui seront, naturellement, discutés avec les professionnels. Il va sans dire que les acquis réglementaires seront maintenus, mais que la rente non justifiée sera bannie.

Concrètement, comment envisagez-vous d'accompagner les transporteurs de voyageurs et de marchandises suite à la décompensation progressive du gasoil décidée par le gouvernement ?

Il faut dire que l'essentiel du système d'indexation est un système comprenant des tendances à la hausse comme à la baisse. Cela nous a permis effectivement, comme nous l'avions dit au sein du gouvernement, de procéder à des baisses automatiques à chaque fois que les prix internationaux

baissent. Il est aussi important de rappeler que diminuer la charge de la compensation au niveau d'un certain nombre de produits impactera certainement la rentabilité d'un certain nombre d'entreprises de transport de marchandises.

Mais il ne faut pas non plus lier cela à une hausse automatique des prix puisque tout dépend des cours à l'international. Parce que même si l'Etat baisse la subvention de la compensation, cela signifie que l'effet serait à la hausse mais aussi à la baisse. Nous pensons que cette année, nous avons eu un hiver doux au niveau mondial et les prix ne sont pas montés comme certains le prédisaient à des valeurs de 110 à 115 dollars le baril.

Nous sommes actuellement aux alentours de 104-105 dollars, et cela va permettre effectivement d'atténuer les effets négatifs sur les transporteurs routiers des voyageurs et de marchandises. Il y a un certain nombre d'autres éléments qui doivent être positifs à ce niveau, c'est que le gouvernement, dans la loi de Finances 2014, permet aux professionnels de profiter d'un certain nombre de mesures telles que les montants alloués au renouvellement du parc, mais aussi à la casse à la mise à niveau des entreprises. Les montants qui ont été alloués pour ces trois opérations sont très conséquents, et nous pensons que cela aura un effet important sur le renouvellement du parc, et donc sur la consommation, qui comme, vous le savez, dépend de l'âge des véhicules.

Tous les autres avantages auxquels le secteur peut prétendre pour atténuer la charge des coûts, il ne peut les obtenir que dans le cadre d'un contrat programme, d'où l'urgence d'avancer dans les discussions. ■

Propos recueillis par Saïd Naoumi

Cahier des charges du transport touristique : Boulif invite Haddad à donner son avis sur les points de discordance

Le cahier des charges pour le transport touristique, qui a suscité le mécontentement de plusieurs opérateurs, est en cours de révision. «Nous ne pouvons pas dire que la discussion sur le cahier des charges se déroule dans des conditions difficiles. Au contraire, nous essayons d'éva-

luer le pour et le contre et d'écouter tout le monde», assure Boulif. Il affirme que son département prend compte de l'ensemble des idées qui sont évoquées par les représentants du secteur. «Après les discussions, il y a évidemment des volets à valider automatiquement et d'autres que nous

allons essayer de reprendre une fois que nous aurons bouclé l'essentiel du nouveau cahier des charges», souligne le ministre. Toutefois, nuance-t-il, «c'est au ministère du Tourisme de donner son avis sur les points de discordance concernant essentiellement le voucher».